



# INFORMATION LES CHORALEGIENS Chorale du collège François Truffaut

La chorale est ouverte à **tous** les élèves volontaires filles et garçons de tous niveaux (6°, 5°, 4° et 3°), désireux de chanter et de partager ensemble un moment de plaisir musical.

Depuis 2018, la chorale est devenue un **enseignement facultatif**. A ce titre, elle est valorisée par le **Diplôme National du Brevet**. En effet, les élèves de troisièmes qui suivent l'enseignement facultatif de chant choral peuvent bénéficier d'une valorisation de leur engagement par l'attribution de **points supplémentaires** si les objectifs d'apprentissage visés par le programme sont atteints (10 points) ou dépassés (20 points). Sont évalués, entre autres, **l'engagement, la progression et l'assiduité**.

Avec les contraintes de la cantine liées au contexte sanitaire, quelques adaptations de la chorale sont nécessaires. J'ai donc décidé de scinder le groupe de la chorale en 2. Un premier groupe viendra répéter de 12h15 à 12h55 en salle de musique puis un second groupe viendra répéter de 13h à 13h40. Le premier groupe sera composé des deux niveaux qui passent en dernier à la cantine, et le second groupe sera constitué des deux niveaux qui passent en premier à la cantine. Si les conditions sanitaires s'améliorent, tous les élèves seront invités à venir répéter à 13h en salle de musique.

Le programme prévisionnel sera varié, abordera des chansons de plusieurs styles et de différentes époques et sera construit avec les élèves.

La première réunion/répétition de la chorale aura lieu le **vendredi 1<sup>er</sup> octobre**. Ensuite, si votre enfant choisit de participer à la chorale du collège (activité gratuite), il devra s'inscrire (bulletin à me rendre avant le 8 octobre) et s'engager à participer aux concerts (concert final, journées portes ouvertes du collège...), moments forts de l'année pour lui, puisque c'est l'aboutissement de tout le travail réalisé avec son professeur. Toujours dans un souci de qualité, il est important que votre enfant soit présent aux répétitions. Toute absence devra être justifiée comme n'importe quel cours du collège.

Au plaisir de vous retrouver pour une nouvelle aventure musicale !

Mme Laurie-Anne FRISA  
Professeure d'éducation musicale et chant choral.





# Inscription chorale



Je soussigné(e) : .....

**autorise** mon enfant : ..... élève de la classe

de ..... à **assister de manière assidue** aux répétitions de la chorale le :

vendredi de 12h15 à 12h55 en salle de musique (ATTENTION : UNIQUEMENT POUR

LES ELEVES DE 5° et 4°)

vendredi de 13h à 13h40 en salle de musique (ATTENTION : UNIQUEMENT POUR

LES ELEVES DE 6° ET 3°)

## REMARQUES PARTICULIERES CONCERNANT LA SANTE DE VOTRE ENFANT

Prise de médicaments, allergies... : .....

A ....., le ...../...../2021

**Signature des parents :**



## ENGAGEMENT DE L'ELEVE

Je soussigné(e) .....  
élève de la classe de ....., accepte les conditions générales de la chorale et m'engage à

- 🎵 **assister de manière assidue** aux répétitions de la chorale
- 🎵 **être à l'heure** aux répétitions
- 🎵 **participer aux concerts et autres manifestations** liés à la chorale
- 🎵 avoir un comportement **responsable** et adéquat à l'activité

A ....., le ...../...../2021

**Signature de l'élève :**